



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

### Réunion du Lundi 05 octobre 2026

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e) : Mme Abtissem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL

### COUPE DE FRANCE 2026-2027

#### MASCULINE

##### INFORMATIONS :

Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes – Nombre de clubs engagés : 897

- 5<sup>ème</sup> tour le dimanche 11 octobre 2026 (entrée des L3).
- 6<sup>ème</sup> tour le dimanche 25 octobre 2026 à 14 h 30. Tirage au sort le Lundi 12 octobre sur le plateau de BFM TV Lyon.

La commission remercie le Crédit Agricole Loire/Haute Loire pour son accueil, et Mr le Président du District de la Loire pour sa présence, ainsi que des élus de la ligue et les clubs participants.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière) dès la fin de la rencontre.

Port des équipements fourni par la FFF OBLIGATOIRE.

RECETTES ENTREE : au bénéfice du club recevant.

##### Dotation « bonus exploit » Edition 2026-2027 Coupe de France Crédit Agricole

L'édition 2026-2027 de la Coupe de France Crédit Agricole va débiter avec les premiers tours organisés sous l'égide de la ligue. Cela reste un moment attendu par les joueurs, les encadrants bénévoles et tout le public.

A l'occasion de cette édition, une équipe qui réalisera un exploit en éliminant un adversaire hiérarchiquement supérieur d'au **moins deux divisions**, se verra octroyer un bonus à l'exploit matérialisé par un bon d'achat Nike. Ce bonus pourra être cumulatif si le club connaît une épopée avec plusieurs exploits successifs. La philosophie de cette initiative repose sur le fait qu'un exploit de l'équipe fanion rejaillisse sur toutes les sections du club amateur par l'obtention de matériel neuf. Le projet dans sa globalité monopolise une enveloppe de 800000 € répartie entre ce premier tour et le 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France Crédit Agricole et sur une valorisation des clubs qui auront réalisé le meilleur parcours au titre du petit poucet régionale et national.

##### Rappel règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

##### Rappel Terrain :

**Art.10 : A partir du 3<sup>ème</sup> tour et jusqu'au 6<sup>ème</sup> tour inclus**, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau **T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**.

A défaut de, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne trouve un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

## **FEMININE**

### **INFORMATIONS :**

Qualifiés au 1<sup>ère</sup> tour fédéral : 9 équipes – Nombre de clubs engagés : 140

- La rencontre du 2<sup>ème</sup> tour : FC Riorges / GF2F Pontcharra Panissières se jouera le dimanche 11 octobre 2026.
- 3<sup>ème</sup> tour : Dimanche 18 octobre 2026 (14 h 30) (entrée des clubs D3).
- Dernier tour régional : Dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2026. Tirage au sort le mardi 20 octobre à 18H

### **MODIFICATIONS : Lieu, Date, Horaire Tour 3<sup>ème</sup> tour :**

Les clubs peuvent modifier le lieu, la date, l'horaire de ce 3<sup>ème</sup> tour jusqu'au **Vendredi 9 octobre 2026 à 12 heures** au service compétitions de la Ligue : [competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr).

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière).

### **Rappel règlement :**

#### **Art 7.3 - Licences, qualifications et participation**

1. Les dispositions des Règlements Généraux et de ses Statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine.
2. Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve. **Les joueuses licenciées U16F, U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Les joueuses licenciées U17F peuvent participer, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF.**

### **Rappel Terrain**

**Art 9 :** A partir du **3ème tour** et jusqu'à la fin de la phase régionale, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau **T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**. A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain de repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire, à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

## **COUPE LAuRAFoot 2026-2027**

## **MASCULINE**

### **INFORMATIONS :** 182 clubs engagés

Les clubs R1 - R2 – R3 seniors sont engagés automatiquement par les services de la Ligue. Une seule équipe par club (le plus haut niveau hiérarchique régional).

Le 2<sup>ème</sup> tour aura lieu 11 octobre 2026 à 14 h 30. Les rencontres sont en ligue sur le site de la Ligue. 3<sup>ème</sup> Tour le 1<sup>er</sup> Novembre 2026.

**Rappel règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

**FEMININE**

**Informations** : 63 équipes engagées dont 12 R1 F – 28 R2 F engagées obligatoirement par les services de la Ligue et 23 clubs de district.

- Tour de cadrage le 18 octobre 2025 avec 14 équipes participantes. Les 7 rencontres sont sur le site internet de la ligue.

**MODIFICATIONS : Lieu, Date, Horaire Cadrage Coupe LAuRAFoot :**

Les clubs peuvent modifier le lieu, la date, l'horaire de ce Cadrage jusqu'au **Vendredi 9 octobre 2026 à 12 heures** au service compétitions de la Ligue : [competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr).

**COURRIERS RECUS**

- Réception des AOP.
- Intendance Ligue : Dispositif remise des maillots 5è T/CF.
- FFF : Retour questionnaire concernant les clubs pour 5è et 6è Tours/CF.
- FOREZ ROANNAIS : La rencontre 5è T/CF se déroulera au stade de Feurs. Réunion de sécurité le 05 octobre 2026.
- JS CELLIEU : La rencontre 5è T/CF se déroulera au stade de St Paul en Jarez. Réunion de sécurité le 05 octobre 2026.

Le président de la commission,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA